



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 21 septembre 2017

### PANORAMA DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE :

#### **L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE REPRÉSENTE 22,1 % DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE AU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2017**

**La production électrique des filières éolienne, solaire et des bioénergies est en augmentation de 11 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2016. Cependant, le taux de couverture trimestriel de la consommation électrique par les énergies renouvelables est en baisse de 4 %, qui s'explique par la production hydraulique exceptionnelle du printemps 2016.**

**Le parc renouvelable voit sa puissance augmenter de 417 MW au cours du dernier trimestre et enregistre une augmentation de 2 030 MW sur une année glissante, les filières solaire et éolienne cumulées représentant 95 % de cette augmentation.**

**La puissance du parc de production d'électricité renouvelable – hydroélectricité, solaire photovoltaïque, éolien et bioénergies – s'élève, fin juin 2017, à 46 853 MW et atteint désormais 91 % de l'objectif 2018 entériné par la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie).**

**Le parc éolien français s'élève, fin juin, à 12 341 MW, avec 200 MW supplémentaires raccordés durant le deuxième trimestre.**

Sur les 12 derniers mois, le parc métropolitain progresse de 12,9 % avec 1 414 MW raccordés aux réseaux. La filière éolienne a produit durant cette période plus de 20 TWh, un volume en baisse de 12,8 % par rapport à la période précédente, qui s'explique par les conditions météorologiques défavorables observées lors du deuxième semestre 2016 et du premier trimestre 2017. Sur la même période, l'énergie éolienne couvre 4,2 % de la consommation électrique française. Le parc éolien atteint désormais 82 % des objectifs fixés à la filière par la PPE à l'horizon 2018

La puissance des **installations solaires photovoltaïques** raccordées fin juin s'élève à 7 064 MW, avec 194 MW raccordés durant le deuxième trimestre. Sur les 12 derniers mois, le parc métropolitain progresse de près de 8 % avec 513 MW raccordés. Si le volume de raccordement affiche une baisse de 39 % par rapport à l'année 2016, cela s'explique en partie par le raccordement d'une centrale d'une puissance exceptionnelle l'année dernière (centrale de Cestas).

Cependant la puissance raccordée, ce deuxième trimestre, est en augmentation de 12,4 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016. Cette dynamique traduit les premiers effets des appels d'offres planifiés dans le cadre de la PPE.

Avec une production de 9,3 TWh, en augmentation de plus de 20 % par rapport aux douze mois précédents, l'énergie solaire photovoltaïque représente 1,9 % de la consommation. Le parc atteint 69 % des objectifs fixés à la filière pour 2018.

**Le parc de la filière bioénergies électriques s'élève fin juin à 1 934 MW, avec 12 MW supplémentaires raccordés durant le deuxième trimestre.**

Sur les 12 derniers mois, le parc métropolitain progresse de 2,5 % avec 48 MW raccordés aux réseaux. Sur cette même période, la production de bioénergies représente 6,8 TWh, en

augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente, et couvre 1,4 % de la consommation électrique française. Le parc a atteint les objectifs fixés à la filière à l'horizon 2018 et représente 76 % du scénario bas 2023.

Composé de 25 514 MW, le **parc hydraulique** reste stable. La filière a produit 13,8 TWh au deuxième trimestre 2017, un chiffre en baisse de 28,3 % par rapport à la même période de l'année précédente, qui avait bénéficié de conditions hydrologiques exceptionnelles. Avec une production de 50,7 TWh au cours des douze derniers mois (en baisse de 11 % par rapport à la période précédente), l'hydroélectricité couvre 13,1 % de l'électricité consommée au deuxième trimestre.

**Une publication trimestrielle qui mesure l'avancée de la transition énergétique**

*Pour répondre aux objectifs de la transition énergétique, de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de la production d'électricité renouvelable tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.*

Le Panorama de l'électricité renouvelable est élaboré par RTE, le Syndicat des énergies renouvelables (SER), Enedis et l'Association des distributeurs d'électricité en France (ADEeF).

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 30 juin 2017](#)

-----  
Contacts presse :

SER - Françoise JOUET : 01 48 78 05 60 – 06 45 33 57 47

RTE - Stephen MARIE : 01 41 02 16 76 / [stephen.marie@rte-france.com](mailto:stephen.marie@rte-france.com)

Enedis - Service de presse : 01 47 74 75 98

ADEeF – Christophe CHAUVET : 03 23 36 20 70